



Conseil Municipal
Réunion du
13 Septembre 2022

Tel : 05 46 01 61 48
Fax : 05 46 01 01 19
mairie@benon.fr

Effectif légal : 7
Effectif présent : 4
Effectifs excusés : 3

Convocation faite le 07 Août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de BENON s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Thierry RAMBAUD, Le Maire.

Présents : M. Thierry RAMBAUD, M. Marcel HRONCEK, M. Antoine VRIGNAUD,
Mme Geneviève LAVALADE

Absents excusés :

Mme Sylvie ROCHETEAU a donné pouvoir à M. Antoine VRIGNAUD
M. Brice MIAU a donné pouvoir à M. Thierry RAMBAUD
M. Philippe COULON a donné pouvoir à M. Marcel HRONCEK

Secrétaire de séance : M. Marcel HRONCEK

Ordre du jour :

La séance est ouverte au public dans le respect des règles sanitaires.

- 1- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Septembre 2022
- 2- Signature d'une lettre de mission dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre confiée à un architecte pour la mise en sécurité du 2^e étage de l'actuel bâtiment d'école. Cette mission porte sur la réalisation de travaux de création et de modification des issues et de l'escalier de secours nécessaires à une exploitation en tant que salle de classe.

1- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Septembre 2022

M. Le Maire demande à l'assemblée si des personnes ont des remarques à formuler sur le dernier compte-rendu. Les membres du Conseil Municipal, par 7 voix pour dont 3 procurations, approuvent et valident le compte rendu du 1er Septembre 2022.

2- Signature d'une lettre de mission dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre confiée à un architecte pour la mise en sécurité du 2e étage de l'actuel bâtiment d'école. Cette mission porte sur la réalisation de travaux de création et de modification des issues et de l'escalier de secours nécessaires à une exploitation en tant que salle de classe.

M. Le Maire présente à l'assemblée une délibération afin de l'autoriser à signer la lettre de mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la mise en sécurité du bâtiment central de l'Ecole.

Cette mission s'inscrit dans le projet d'une mise en sécurité du deuxième étage de l'actuel bâtiment de l'Ecole. Le maître d'ouvrage souhaite effectuer les travaux de création et modification des issues et escalier de secours nécessaires à son exploitation en tant que salles de classes.

L'accès à cette nouvelle salle répond à l'évolution du nombre d'enfants scolarisés et s'inscrit également dans la perspective d'une dissolution du SIVOS, selon les normes de sécurité en vigueur.

Le maître d'ouvrage confierait à la SARL Vincent GAUTHIER Architecte associée aux BET ETIS (Structure) et ITES (Fluides & Electricité) une mission de maîtrise d'œuvre.

La proposition est la suivante :

Mission de maîtrise d'œuvre :

- ❖ Relevés et esquisse du projet
- ❖ Avant-projet sommaire en vue de la demande de permis de construire
- ❖ Dossier technique pour appel d'offres des entreprises
- ❖ Appel d'offres, analyse et aide à la contractualisation
- ❖ Direction des travaux avec visa des documents d'entreprise et pilotage, durée estimée à 4 mois hors préparation
- ❖ Réception des travaux, GPA et décennale.

La dépense de cette mission s'élève à 20 000.00h HT. Cette dépense s'inscrit dans le budget 2022, SECTION INVESTISSEMENT opération n° 235 (Travaux école).

M. Le Maire précise que le coût global du projet prévisionnel est de 100 000€ et qu'il est subventionnable à hauteur de 60%. (DETR, DSIL, Département...).

Le planning serait le suivant :

- Fin septembre 2022 : Finalisation du dossier de permis de construire
- Octobre – Novembre 2022 : Étude technique
- Janvier 2023 : Validation de l'appel d'offres puis analyse des offres
- Mars 2023 : Démarrage du chantier sur 4 mois

Le chantier se déroulera en site occupé.

- Pâques ou Été 2023 : Travaux électriques

Invité à délibérer, les membres du Conseil par 7 Voix pour, dont 3 procurations, autorisent M. Le Maire à signer la lettre de mission de maîtrise d'œuvre.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h20.

M. Thierry RAMBAUD

M. Marcel HRONCEK

M. Antoine VRIGNAUD

Mme Geneviève LAVALADE